

COMPTE RENDU :

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Lundi 4 septembre 2006 à Langeac

Présents : Mmes Paulette FINIEL, Christiane LONJON, Nicole LONJON, Sylvie MICHEL, Mathilde PIGEON, Marie-Thérèse ROUBAUD; Mrs Roger AMBARD, Guy BRUSTEL, Alain CASTELLAN, Robert CHAUSSE, Jean-Michel DURAND, Daniel ESTIEU, Denis FOURY, Jean MATHIVET, Franck NOEL-BARON, Jean-Paul PASCAL, Alain PLOT, Jean SERVANT, Marc TAILLANDIER, Pascale TORRENT, Marc VAN DER WINDT, Guy VISSAC et Joseph VISSAC.

Représentés : Mrs Jean-Pierre KREMBSER par Gérard VISSAC et Gilles RUAT par Philippe PIERRE-FAVARD.

Absents : Mrs Alain CUSSAC et Alain ROUSSET.

Excusés : Melles/Mmes Yvette ALIZER, Rachelle MERLE, Aline MICHEL et Valérie CHANAL ; Mrs Pierre BERNARDON, Raymond DURSAPT et Michel JOSEPH.

Assistés également : Mr Eric AUBERT et Pierre-Olivier MALARTRE



Le Conseil de Communauté du Langeadois s'est réuni le lundi 4 septembre 2006 à la Mairie de Langeac pour étudier l'ordre du jour suivant :

1/ Validation du précédent compte rendu

Finances et Programmation

2/ Information et débat pour la préparation du CG2D 2007-2009

Environnement et Cadre de Vie

3/ Engagement des démarches pour le choix d'un nouveau site pour l'aire d'accueil des gens du voyage

Développement Economique

4/ Adoption du plan de financement prévisionnel pour la Z.A.E. de Chambaret – Demande de subvention au Conseil Général de la Haute-Loire

Affaires Scolaires, Sociales, Culturelles et Sportives

5/ Choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour le projet d'Espace Entreprendre

6/ Nouveaux tarifs du ramassage scolaire

Administration

- 7/ Ouverture d'un poste d'Attaché Territorial
- 8/ Modification des régimes indemnitaires

- 9/ Questions diverses



Le Président de la Communauté fait une lecture du P.V. de la réunion de Bureau du 1^{er} septembre 2006 aux membres de l'assemblée. Monsieur le Maire de Siaugues Sainte-Marie intervient sur le plan de sauvegarde communal et souhaite que la question d'une approche communautaire soit étudiée plus attentivement en fonction des décrets.



1/ VALIDATION DU PRECEDENT COMPTE-RENDU

Le compte-rendu de la précédente réunion du Conseil communautaire est validé à l'unanimité des présents.



Le Président propose de dérouler la suite de l'ordre du jour par le point 3 avant de revenir en fin de séance sur le point n° 2.



3/ ENGAGEMENT DES DEMARCHES POUR LE CHOIX D'UN NOUVEAU SITE POUR L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Le Président fait un rappel des principes réglementaires et du schéma départemental de l'aire d'accueil des gens du voyage qui fait apparaître Langeac comme site départemental. Il donne ensuite la parole à Franck NOEL-BARON – Vice-Président chargé de ce dossier à la Communauté. Le Vice-Président rappelle l'historique de ce dossier depuis la prise de compétence communautaire et la recherche de sites d'accueil. Il précise qu'un nouveau terrain est envisagé suite à l'abandon des sites précédemment étudiés. Il s'agit d'une parcelle sise route de Volmadet, d'environ 5 000 m², propriété de l'hôpital local. Les accès, les V.R.D. et l'aménagement de ce lieu en aire d'accueil des gens du voyage ne semblent pas poser de problèmes. Le Comité de Pilotage du 31 août 2006 et la Commission Environnement et Cadre de Vie ont émis un avis favorable. Monsieur Franck NOEL-BARON rajoute que si la Communauté de Communes du Langeadois veut bénéficier des aides substantielles de l'Etat elle doit avoir engagée les marchés au plus tard en Juillet 2007.

Monsieur Alain PLOT intervient pour soulever sur ce nouveau site la question problématique des accès pour les véhicules des gens du voyage, il demande également qu'une étude soit réalisée pour déterminer l'impact de cette aire sur le proche voisinage et sur la valeur des terrains.

Monsieur Robert CHAUSSE souhaite que dans la délibération proposée le point relatif à l'engagement, après validation du site, d'une procédure de consultation de maîtrise d'œuvre intervienne avant la sollicitation des aides de l'Etat et du Conseil Général de la Haute-Loire.

La délibération est amendée du souhait de Monsieur Robert CHAUSSE et ainsi adoptée à l'unanimité des présents.

4/ ADOPTION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL POUR LA Z.A.E. DE CHAMBARET – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-LOIRE

Le Président présente le plan de financement prévisionnel de la Z.A.E. et la demande de subvention adressée au Conseil Général de la Haute-Loire. La subvention s'établirait à 165 336 €. Monsieur Jean-Paul PASCAL – Président de la Commission Développement Economique rappelle la localisation de la zone et indique à l'assemblée que les services de la D.D.E. sont venus sur place pour appréhender l'impact paysager et urbanistique de la Z.A.E. sur le site.

La délibération est validée à l'unanimité des présents.

5/ CHOIX D'UNE EQUIPE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE PROJET D'ESPACE ENTREPRENDRE

Le Président informe le Conseil que suite à l'avis d'appel public à la concurrence du 1^{er} juin 2006, 10 équipes de maîtrise d'œuvre avaient déposé un dossier pour conduire le projet d'espace entreprendre. 3 cabinets ont été présélectionnés et reçus par la C.A.O. du 4 septembre après-midi. Après une présentation individuelle de leur proposition la Commission a décidé de retenir le cabinet Jean FARGETTE.

Ce choix est validé à l'unanimité des présents.

6/ NOUVEAUX TARIFS DU RAMASSAGE SCOLAIRE

Le Président donne la parole à Eric AUBERT pour qu'il présente la délibération proposée. Eric AUBERT rappelle que la Communauté, jusqu'à la rentrée 2006/2007 disposait de 4 tarifs pour le transport scolaire. Il souligne que la Communauté répercute l'actualisation des tarifs faite par le Conseil Général de la Haute-Loire. Désormais ils s'établiront ainsi :

- maintien de la gratuité pour les élèves de maternelle et de primaire de la Communauté de Communes du Langeadois
- 15,50 € /mois/enfant au lieu de 15,24 €
- 7,75 € /mois/enfant au lieu de 7,60 € pour les internes qui prennent le car au plus 2 fois/semaine
- 11,65 € /mois/enfant au lieu de 11,45 € pour les internes qui prennent le car plus 2 fois/semaine
- 525 € au lieu de 500 € lorsque la Communauté intervient en tant qu'organisateur secondaire pour le compte de tiers.

La délibération proposée est validée à l'unanimité des présents.

7/ OUVERTURE D'UN POSTE D'ATTACHE TERRITORIAL

Le Président présente à l'assemblée l'ouverture d'un poste de catégorie A à la Communauté de Communes pour un poste d'Agent de Développement. Ce poste est à pourvoir au 1^{er} novembre 2006. Le Président rappelle que la Communauté emploie actuellement 8 agents dont 5 à plein temps.

La délibération est validée à l'unanimité des présents.

8/ MODIFICATION DES REGIMES INDEMNITAIRES

Le Président donne la parole à Eric AUBERT pour présenter la délibération qui concerne la modification du régime indemnitaire de la Filière Administrative. Eric AUBERT explique qu'il s'agit de mettre en concordance cette délibération avec l'ouverture du poste de catégorie A de la Filière Administrative.

La délibération est validée à l'unanimité des présents.

2/ INFORMATION ET DEBAT POUR LA PREPARATION DU CG2D 2007-2009

Le Président présente aux membres du Conseil les nouveaux éléments communiqués par le Conseil Général de la Haute-Loire sur le CG2D 2007-2009. Il souligne qu'après une 1^{ère} simulation faite par les services de la Communauté de Communes du Langeadois un certain nombre de projets inscrits à notre P.P.I. devraient émerger à ce contrat (Espace Entreprendre, CLSH/HG, Ecole de Pinols, sentier Pieds nus, Espace V.T.T., études de la Halle des sports et bibliothèque / locaux de la Communauté de Communes). Toujours selon cette hypothèse de travail la programmation de ces dossiers représenteraient 90 % de l'enveloppe du CG2D.

Monsieur Frank NOEL-BARON pense qu'il faudrait que la Communauté se mette d'accord sur les types de projets éligibles au CG2D.

Monsieur Robert CHAUSSE constate que passer de 100 % des aides départementales aux Communes avant les CG2D à 10 % aujourd'hui n'est pas possible.

Le Président souligne que les Communes doivent aussi tenir compte des projets de fin de mandat qui ne seront peut-être pas repris par les nouvelles équipes. Il propose que les services adressent à tous les Maires le tableau projeté pour engager le débat.

9/ QUESTIONS DIVERSES

Aucune

La prochaine réunion de Conseil est fixée au : Vendredi 20 octobre 2006 à 20 h 30 à Desges.

Le Président boucle la séance du Conseil et remercie l'ensemble des participants.

Fait à Langeac,
Le 2 octobre 2006

Le Président,

Guy VISSAC

Diffusion : A tous les délégués communautaires, les agents, site internet et panneau d'affichage de la C.C.L.